

pour la façon de ladicte médaille » (mandement du 6 juillet 1518) (10).

« ... Ordonnance du Consulat, faicte le 22 octobre dernier passé (1518)... donner et faire présent à monsieur M^e Pierre Garbot secrétaire du Roy... d'une médaille ou pièce d'or jusques à la valleur de trente escuz ou environ en considéracion des poynes et vacations qu'il a prises pour ladicte ville (11)... fait faire par Jhéronyme Henry orfèvre dudit lieu, une médalle d'or du poix de vingt huit escuz d'or coronne, laquelle a esté de par ladicte ville présentée et donnée audit maistre Pierre Garbot... en laquelle médalle et pièce d'or estoient les armes dudit M^e Garbot, vallant et montant tant pour l'or que pour trois escus d'or au soleil pour la façon, la somme de soixante livres douze solz tournois » (12).

On voit que Jéronyme Henry a fait à Lyon des médailles ; d'autres articles confirmeraient le fait s'il en était besoin.

Avant de nous arrêter aux médailles du médailleur lyonnais de 1518, nous ferons connaître les derniers faits que nous connaissons sur Jéronyme Henry.

Il remplaça Édouard Grand, voyer de la ville, dans la

(10) Archives de Lyon. CC. 659. La quittance d'Henry est autographe : « Je Jéronyme Henry orfèvre citoien de Lion... quittance de « seszes escus et demy au soleil... » (7 juillet 1518.)

(11) Exemption de paiement d'une somme de 3,000 livres demandée par le roi.

(12) Archives de Lyon, CC. 665. La quittance, signée Henry, est autographe et datée du 4 décembre 1518. « Je Jéronyme Henry, certifie... » avoir reçu vingt-huit « escuz d'or coronne et trois escuz au soleil pour la fasson qu'il (le receveur de la ville), m'a payée... »